



**Ministère de la Santé
et des Services sociaux**

Document d'introduction au stéthoscope électronique

ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

<http://intranetreseau.rtss.qc.ca> ou www.msss.gouv.qc.ca, section **Publications**

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

ISBN : 978-2-550-91567-6 (version PDF)

Les photographies contenues dans cette publication ne servent qu'à illustrer les différents sujets abordés. Les personnes y apparaissant sont des figurants.

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2022

Table des matières

Introduction	3
Boîte à outils	3
Procédure pour l'intervenant auprès du patient	3
Procédure pour l'intervenant à distance	3
Procédure pour l'administrateur des stéthoscopes électroniques	3
Prérequis pour l'utilisation d'un stéthoscope électronique	4
Acquisition de licences payantes pour la transmission à distance	4
Désactivation des fonctions d'enregistrement et de création de fiches patients	4
Vitesse Internet requise	4
Consentement à l'utilisation d'objets connectés	5
Trajectoire clinique	5
Annexe 1	6

Les stéthoscopes électroniques DUO de la compagnie Eko sont utilisés dans le cadre d'un projet pilote du ministère de la Santé et des Services sociaux car ils offrent les fonctionnalités d'auscultation et d'électrocardiogramme. Bien que nous fassions référence uniquement au modèle Eko DUO, les établissements sont libres de choisir la compagnie qu'ils préfèrent.

Introduction

Le stéthoscope électronique est un objet connecté utilisé pour réaliser l'auscultation pulmonaire, cardiaque et abdominale à distance ainsi que, pour certains modèles, la lecture en temps réel de tracés d'électrocardiogramme (ECG). Le stéthoscope électronique aide les intervenants dans leur prise de décision clinique. Il permet la pose d'un diagnostic et la mise en place d'interventions et de traitements. La majorité des activités d'auscultation réalisées en présence peuvent être faites à distance à l'aide du stéthoscope électronique. Celui-ci peut être utilisé autant pour des soins de longue durée que des soins aigus.

De plus, l'utilisation de cet instrument facilite le volet éducationnel en assurant un partage d'expertise à distance entre cliniciens.

Boîte à outils

Trois procédures ont été élaborées pour aider les établissements à utiliser le modèle DUO du stéthoscope électronique de la compagnie Eko :

- Procédure pour l'intervenant auprès du patient;
- Procédure pour l'intervenant à distance;
- Procédure pour l'administrateur des stéthoscopes électroniques.

Procédure pour l'intervenant auprès du patient

Ce guide consigne les informations essentielles dont le clinicien a besoin pour manipuler et utiliser adéquatement le stéthoscope électronique lorsqu'il est en présence d'un patient dont la condition doit être évaluée. La procédure aborde à la fois l'auscultation et la captation de tracés d'électrocardiogramme (ECG.)

Procédure pour l'intervenant à distance

Ce guide consigne les informations essentielles dont le clinicien à distance a besoin pour visualiser et interpréter correctement l'auscultation et les tracés d'électrocardiogramme (ECG) qui lui sont transmis.

Procédure pour l'administrateur des stéthoscopes électroniques

Ce guide s'adresse aux superadministrateurs et administrateurs du tableau de bord. Il fournit les informations essentielles aux utilisateurs du tableau de bord pour la gestion des éléments du tableau de configuration. Il est possible d'utiliser le stéthoscope électronique avec l'application gratuite. Néanmoins, la licence payante offre des avantages supplémentaires, dont l'accès à un tableau de bord.

Prérequis pour l'utilisation d'un stéthoscope électronique

Les établissements qui désirent utiliser le stéthoscope électronique doivent auparavant réaliser quelques étapes :

- Acquérir les licences payantes pour la transmission à distance ;
- Désactiver la fonction d'enregistrement et la création de fiches patients ;
- Obtenir la vitesse Internet requise ;
- Consentir à l'utilisation d'objets connectés ;
- Établir la trajectoire clinique.

Acquisition de licences payantes pour la transmission à distance

Les établissements doivent acquérir des licences pour être en mesure d'utiliser toutes les fonctionnalités d'un stéthoscope électronique. Les licences permettent, entre autres, de réaliser les actions suivantes :

- Transmettre en simultané à distance des auscultations pulmonaires, cardiaques et abdominales ainsi que des tracés d'ECG ;
- Enregistrer des auscultations pulmonaires, cardiaques et abdominales ainsi que des tracés d'ECG ;
- Écouter et visualiser ces éléments en différé (voir les limitations à la section suivante) ;
- Organiser le service grâce au tableau de bord.

Désactivation des fonctions d'enregistrement et de création de fiches patients

Actuellement, la plateforme Eko n'est pas autorisée à enregistrer les données confidentielles des patients, telles que leurs données nominatives, leurs tracés d'ECG ainsi que le fichier audio de l'auscultation cardiaque, pulmonaire ou abdominale, car elles sont hébergées à l'extérieur du Canada. En conséquence, les fonctions d'enregistrement et de création de fiches patients ne sont pas permises. En tant qu'établissement, vous aurez à vous assurer auprès du fournisseur qu'elles sont désactivées. Notez que cela n'est actuellement possible que par l'intermédiaire du système d'exploitation iOS. Il est possible de communiquer avec votre centre de coordination à la télésanté (CCT) d'appartenance pour obtenir du soutien.

Vitesse Internet requise

Pour que l'utilisation du stéthoscope électronique soit optimale, il est recommandé d'avoir une vitesse Internet de téléversement minimale de 4 Mbit/s ou une connexion cellulaire 4G.

Consentement à l'utilisation d'objets connectés

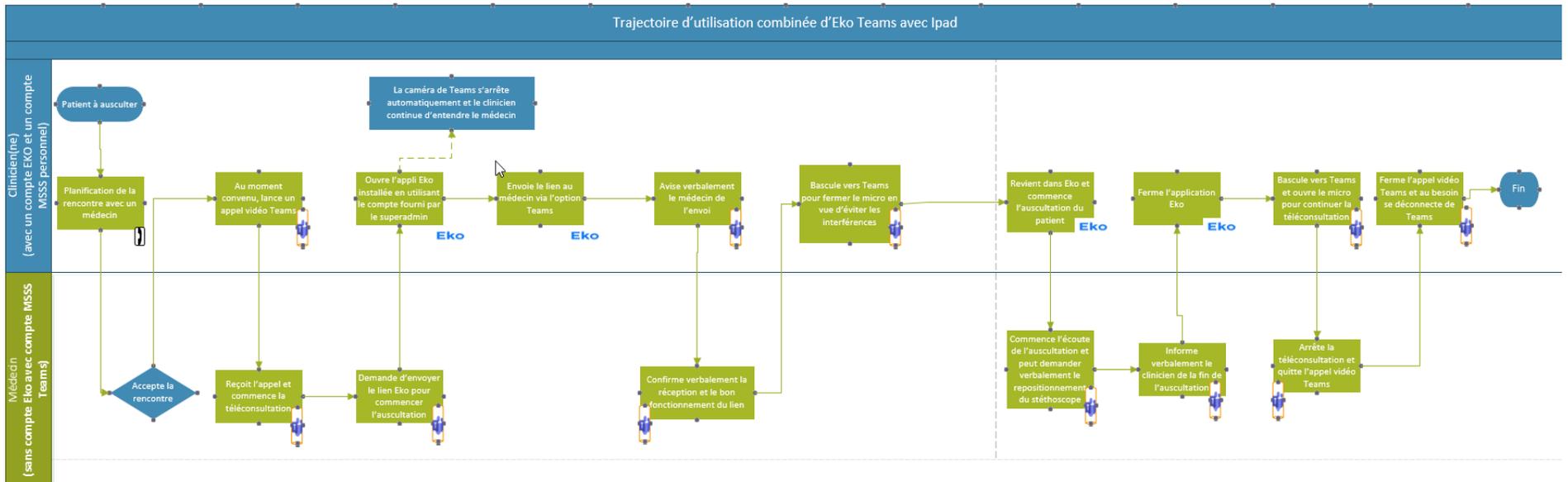
Le consentement à l'utilisation d'objets connectés est obligatoire afin d'être en mesure d'utiliser un stéthoscope électronique auprès de la clientèle de votre établissement.

Trajectoire clinique

Avant de procéder au déploiement des stéthoscopes électroniques au sein d'une installation de votre établissement, il est recommandé de procéder à la réalisation d'une trajectoire clinique permettant d'encadrer la pratique clinique des intervenants. Même si les procédures fournies dans la boîte à outils facilitent une bonne utilisation du stéthoscope électronique, elles ne permettent pas d'indiquer les étapes claires à suivre par les intervenants, ni dans quelles situations cet objet connecté sera utilisé dans leur installation. Cela pourrait être, par exemple, dans le cadre d'une dégradation de la condition clinique d'un résident en CHSLD, d'une consultation virtuelle entre un inhalothérapeute en présence d'un usager et d'un pneumologue à distance ou encore d'une infirmière en soins à domicile qui bénéficie de l'expertise d'une collègue à distance, etc. Une trajectoire a été déposée en Annexe 1 à titre d'exemple.

Notez que le stéthoscope électronique ne devrait pas être utilisé comme seule base de décision pour la prescription ou l'ajustement d'une médication ou de traitements.

Annexe 1





msss.gouv.qc.ca

